



## Transactions sur les actions de votre régime d'actionnariat



Veillez suivre les étapes ci-dessous pour effectuer une transaction de vente de vos actions.\*

### Avant d'effectuer la transaction

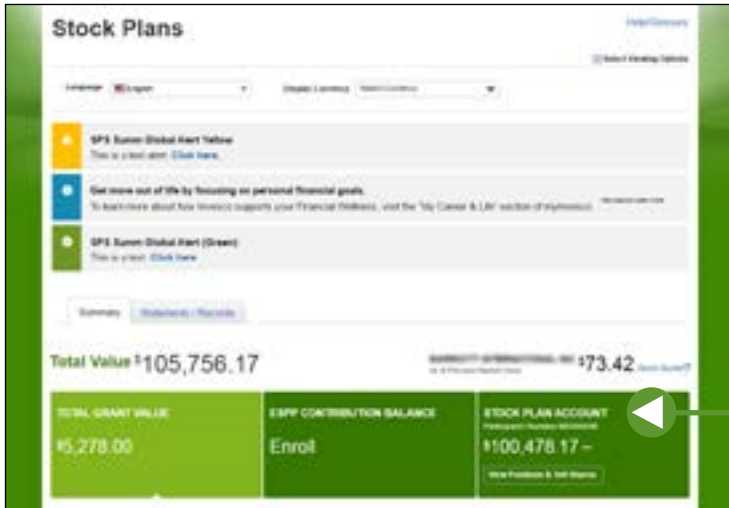
Nous vous conseillons d'indiquer à Fidelity la façon dont vous souhaitez recevoir le produit de la vente. Ce processus pouvant prendre entre quatre et sept jours, il est préférable d'y procéder avant toute vente d'actions afin de gagner du temps.  **Cliquez ici**  pour consulter les directives.

### Effectuer une transaction de vente d'actions

The screenshot shows the Fidelity NetBenefits Benefits Center login page. At the top, it says 'Fidelity NetBenefits Benefits Center' and 'Presented by Fidelity'. Below that is a 'Welcome!' message: 'Welcome to the newly redesigned NetBenefits.com site. Explore the site today before logging in to your account below.' There are two tabs: 'U.S. Employees' and 'Outside U.S. Employees'. Below the tabs are fields for 'Username' and 'Password', and a 'Log In' button. A green arrow points to the 'Log In' button.

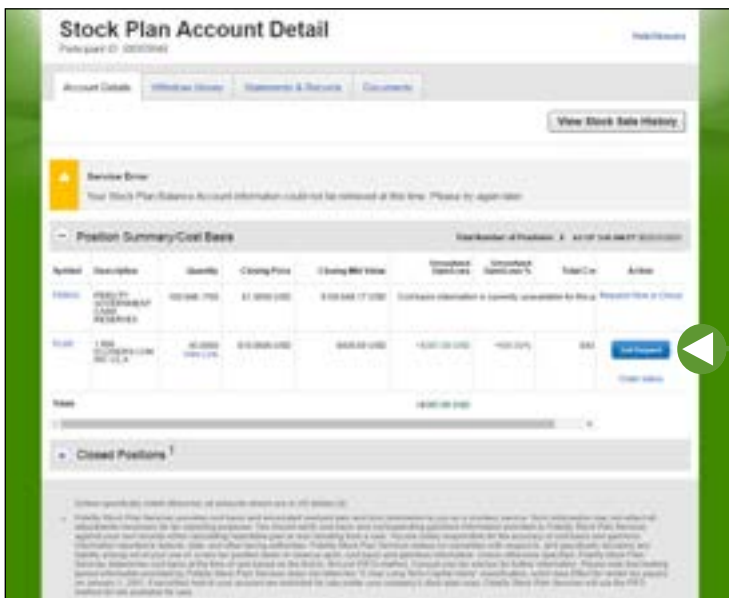
1. Rendez-vous sur le site **NetBenefits.com** pour ouvrir une session.

*Remarque* : Les actions sont vendues sur la base du premier entré, premier sorti (« PEPS », ce qui signifie que les actions les plus anciennes sont vendues en premier) à moins que vous ne précisiez le type particulier d'actions à vendre *avant le règlement de la transaction*.



2. À partir de la page d'accueil, cliquez sur *Régime d'actionariat*.

Les captures d'écran ne sont présentées qu'à titre d'exemple.



3. Sur la page *Renseignements relatifs au régime d'actionariat*, sélectionnez l'onglet *Demande de vente d'actions* situé à droite de l'écran.

Les captures d'écran ne sont présentées qu'à titre d'exemple.

*Remarque* : Seules des actions entières pourront être retirées de chaque lot. Des fractions d'action peuvent être retenues ou regroupées avec d'autres actions pour constituer une action entière.

THETA.COM STOCK

\$816.11 USD [-] Div 0.15 11 x 0  
▲ +16.85 (+2.12%) Ask 215.21 x 0  
Vol 0

AS OF 4:00 PM ET SEP202016

**Sell Shares**

How Many?

Enter Quantity ▾

12 Shares

How do you want to Sell?

Market ▾

This is usually quickest way to cash out. Your shares will be sold at the next available price.

4. Inscrivez la quantité et le type d'ordre.  
**Remarque** : Le symbole boursier de votre société s'inscrira automatiquement dans le champ *Symbole*.

Consultez la page **Comprendre le langage des transactions sur actions** pour plus de détails.

**Quantité** : le nombre d'actions que vous désirez vendre. La valeur de ce champ doit représenter des actions entières.

**Symbole** : le symbole boursier de votre société s'inscrira automatiquement dans ce champ.

**Type** : la méthode qui sera utilisée pour la effectuer la transaction.

**Durée en vigueur** : la période allouée pour effectuer la transaction.

**Transfert d'argent** : au choix, le produit de la vente sera déposé dans votre régime d'actionariat ou transféré dans votre compte bancaire.

**Choix d'actions particulières** : à des fins fiscales, il est possible de vendre des actions particulières (« lots »). Cochez cette option pour accéder à la page en question.

Estimated Value

\$29.85 USD

How do you want your money?

Keep as cash in this account

Transfer to your bank after the shares are sold.

Preview Order

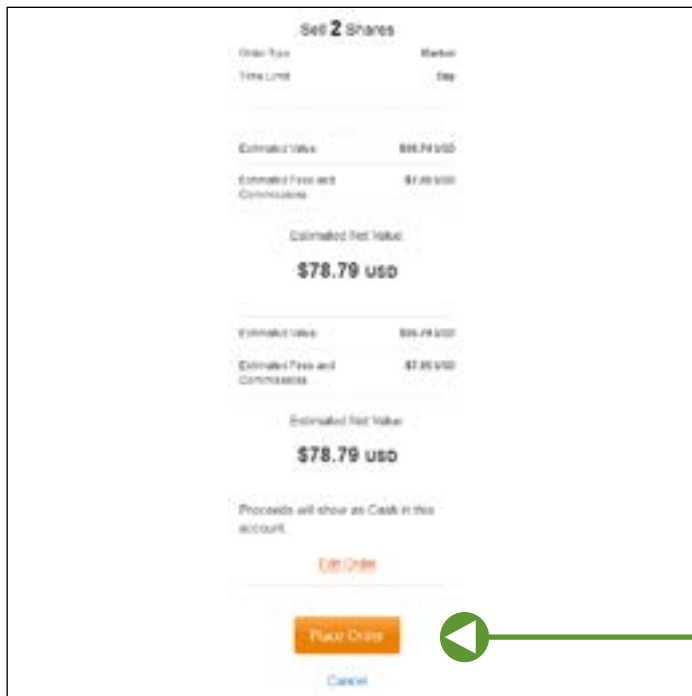
Cancel

Note: This order is system-managed and cannot be changed. It remains in the name of the participant trust.

5. En fonction du type d'ordre sélectionné, des options relatives à la façon dont vous souhaitez recevoir le produit de la vente vous seront proposées.

Les captures d'écran ne sont présentées qu'à titre d'exemple.

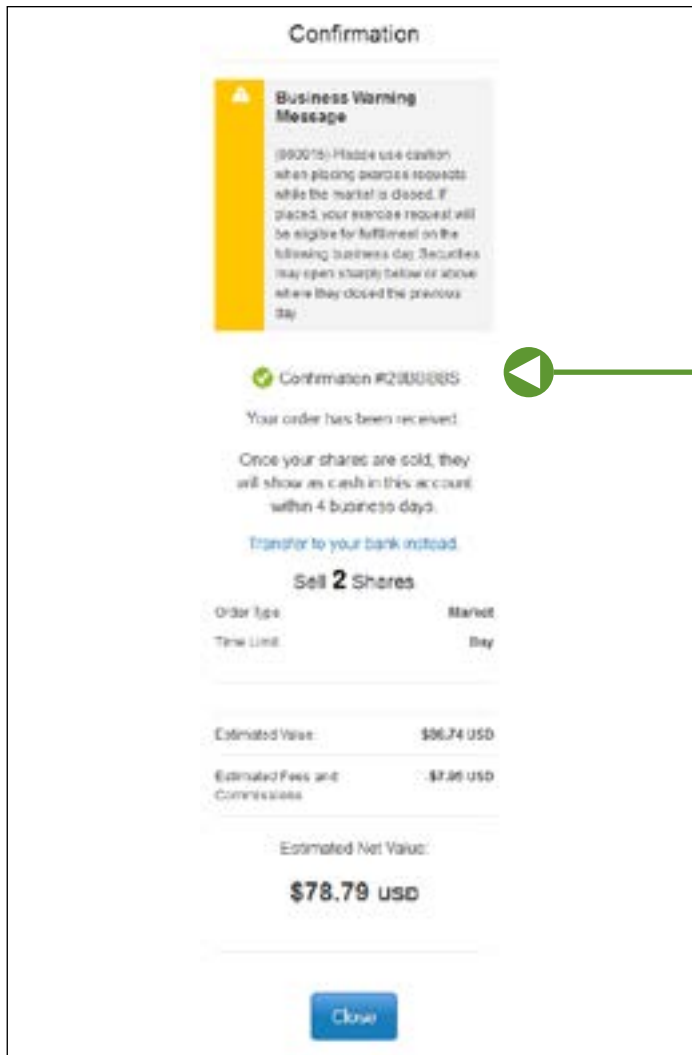
**Remarque** : Seules des actions entières pourront être retirées de chaque lot. Des fractions d'action peuvent être retenues ou regroupées avec d'autres actions pour constituer une action entière.



6. Révisez les renseignements, puis cliquez sur *Passer l'ordre de vente*.

Les captures d'écran ne sont présentées qu'à titre d'exemple.

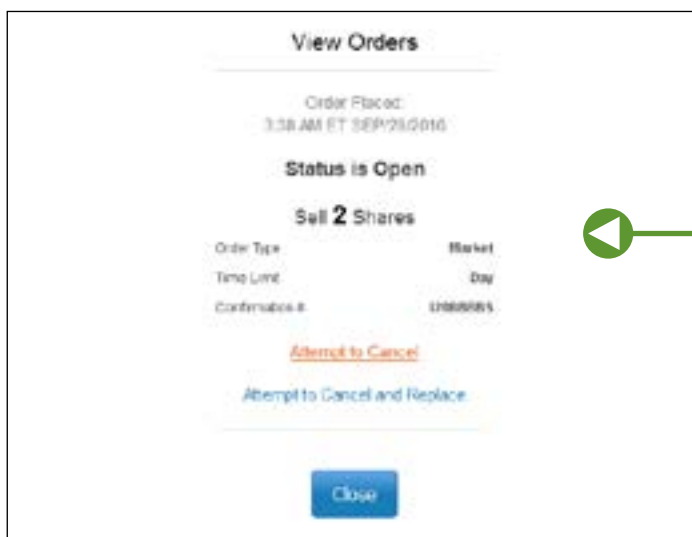
*Remarque* : Seules des actions entières pourront être retirées de chaque lot. Des fractions d'action peuvent être retenues ou regroupées avec d'autres actions pour constituer une action entière.



7. Un numéro de confirmation s'affichera à l'écran pour indiquer que votre transaction a été acceptée.

Conservez ce numéro pour consultation ultérieure, en cas de besoin.

**Remarque :** Deux jours ouvrables seront nécessaires pour le règlement de votre transaction. Même si le produit de la vente est disponible après cette période, le traitement de celui-ci peut exiger entre cinq et sept jours **supplémentaires**.



8. Rendez-vous sur le site **NetBenefits.com** pour consulter l'état de votre demande durant la période de règlement.

Les captures d'écran ne sont présentées qu'à titre d'exemple.

## Comprendre le langage des transactions sur actions

Le terme **Lot** signifie le nombre d'actions que vous avez achetées au cours d'une transaction unique. Par exemple, si vous avez acheté les mêmes actions à plusieurs reprises au cours de l'année, vous possédez des lots multiples.

Le terme **Positions** signifie la quantité d'actions d'une société particulière que vous détenez dans votre régime. Par exemple, si vous détenez des actions de deux sociétés différentes dans un même régime, vous avez « deux positions ».



### Types d'ordres

**Marché** : un *ordre au marché* indique à Fidelity d'acheter ou de vendre des titres pour votre régime, et ce, au prochain prix disponible. Un ordre au marché n'est en vigueur que pour une journée et entraîne généralement l'achat ou la vente rapide de l'ensemble des actions, des contrats d'options ou des obligations en question, à condition que le ou les titres soient activement négociés et que les conditions du marché en permettent l'exécution. D'une certaine façon, un ordre de marché assure l'achat ou la vente des actions, mais sans en garantir le prix.<sup>†</sup>

**Limite** : un *ordre d'achat à cours limité* signifie que les actions peuvent être achetées au prix limite que vous avez déterminé ou à un prix inférieur, mais jamais à un cours supérieur. Un *ordre de vente à cours limité* établit le prix de vente minimal des actions, ce qui signifie qu'elles ne seront jamais vendues à un prix inférieur, mais peuvent être négociées à un prix supérieur. En résumé, un ordre à cours limité garantit le prix de vente, mais n'assure pas que le marché pourra permettre l'exécution de la transaction.

Vous pouvez passer un ordre à cours limité pour le jour où vous en faites la demande ou pour une période se terminant au moment où l'ordre est exécuté ou annulé (*ordre ouvert* ou *valable jusqu'à révocation [ordre VAR]*).

**Ordre à seuil de déclenchement** : un *ordre à seuil de déclenchement* est généralement utilisé pour protéger un profit ou pour éviter des pertes supplémentaires si le prix du titre chute.

Il sert également à établir la position d'un titre (si le prix de ce dernier atteint un certain seuil) ou à fermer une position courte. Les titres ou séances de bourse (avant et après l'ouverture du marché) ne sont pas tous admissibles à l'utilisation d'ordres à seuil de déclenchement.



### Durée en vigueur des ordres

Vous pouvez définir la période d'exécution d'un ordre de transaction en sélectionnant l'une des limitations suivantes :

**Jour** : par défaut, l'expiration de cette limite de temps est fixée à 16 h (HE). Vous pouvez choisir un délai d'expiration entre 10 h HE et 16 h HE par tranches de 30 minutes (p. ex. 10 h, 10 h 30, 11 h, etc.) Si un ordre, entier ou partiel, n'est pas exécuté avant le délai d'expiration déterminé, celui-ci sera annulé.

**Valable jusqu'à révocation (VAR)** : le délai d'exécution par défaut des ordres passés à partir du site Fidelity.com est fixé à 180 jours civils débutant à 16 h HE le jour de la réception de l'ordre. Vous pouvez sélectionner votre propre date et/ou heure d'expiration, jusqu'à un maximum de 180 jours civils suivant la réception de l'ordre. Si un ordre, entier ou partiel, n'est pas exécuté avant la date et/ou l'heure d'expiration déterminée, toute portion ouverte de celui-ci sera annulée.

**Exécuté ou annulé** : signifie que l'ordre doit être immédiatement et entièrement exécuté; dans le cas contraire, il sera annulé. Un ordre exécuté ou annulé n'est utilisé que dans des circonstances très particulières. Si vous ne saisissez pas entièrement les motifs qui justifient le recours à un ordre exécuté ou annulé, adressez-vous à un représentant de Fidelity avant d'imposer cette limitation.

**Immédiat ou annulé** : signifie qu'un courtier inscrit sur-le-champ un cours acheteur ou un cours vendeur au prix limite que vous lui indiquez. L'ordre entier ou partiel peut alors être exécuté. Toute portion de l'ordre qui n'est pas immédiatement exécutée sera annulée.

Pour obtenir une aide supplémentaire, communiquez avec un représentant des Services au régime d'actionnariat de Fidelity (Fidelity Stock Plan Services). Des agents sont disponibles du lundi au vendredi de 8 h à 20 h (heure locale), à l'exception des jours fériés de la bourse de New York (Vendredi saint exclu). Tous les détails pour nous joindre par téléphone sont accessibles sur le site **Fidelity.com/globalcall**.

Les titres de contrôle et restreints doivent être vendus conformément aux exigences du règlement 144 de la Securities and Exchange Commission (SEC). Puisque les exigences relatives à toute documentation, approbation et modalités supplémentaires doivent être respectées avant la vente, votre capacité à procéder à un moment prédéterminé pourrait s'en trouver limitée. Les marchés boursiers sont volatils et peuvent varier de façon importante selon les évolutions de la société, du secteur, de l'environnement politique, des règlements, du marché ou de l'économie. **Investir dans le marché boursier comporte des risques, y compris la perte de capital.**

\*Consultez la documentation de votre régime pour connaître les règlements qui exigent que vous conserviez vos actions pendant une période déterminée.

<sup>†</sup>Afin de maintenir un cours juste et stable, la plupart des centres boursiers n'acceptent généralement aucune demande d'annulation après 9 h 28 heure de l'Est (HE) pour les ordres de marché prêts à être exécutés lorsque le marché ouvre à 9 h 30 HE. L'acceptation par Fidelity d'une demande d'annulation entre 9 h 28 et 9 h 30 HE ne garantit pas l'annulation de l'ordre. Toutes les demandes d'annulation d'ordre sont traitées avec convention de faire son possible.

**La disponibilité du système et le temps de réponse varient selon les conditions du marché.**

Des commissions sont prélevées sur les transactions.

Vous pouvez passer des ordres lorsque les marchés sont ouverts ou fermés. Toutefois, les ordres passés lorsque les marchés sont fermés sont assujettis aux conditions du marché en vigueur au moment de la réouverture de celui-ci, à moins que la transaction n'ait lieu durant une session tardive.

Fidelity Stock Plan Services, LLC

© 2017 FMR LLC. Tous droits réservés.